



FPI NEXUS ANNONCE LA DATE DE PUBLICATION DE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE ET LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE POUR SES RÉSULTATS, LES DISTRIBUTIONS DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2020 ET DES MISES À JOUR DE LA MIGRATION VERS LA TSX ET DE LA COVID-19

Montréal (Québec) et Toronto (Ontario), 22 juillet 2020 – Le Fonds de Placement Immobilier Nexus (le « FPI Nexus » ou le « FPI ») (TSXV : NXR.UN) a annoncé aujourd’hui qu’il a l’intention de publier ses résultats financiers pour le trimestre terminé le 30 juin 2020, avant l’ouverture de la Bourse de Croissance TSX le vendredi 14 août 2020.

La direction du FPI tiendra une conférence téléphonique à 13h00, heure normale de l’Est, le vendredi 14 août 2020 pour passer en revue les résultats financiers et l’exploitation.

Pour participer à la conférence téléphonique, veuillez s.v.p. composer le 416-915-3239 (région de Toronto) ou le 1-800-319-4610 (sans frais au Canada et aux États-Unis) au moins cinq minutes avant le début de l’appel, et demander à joindre la conférence téléphonique FPI Nexus (ou « Nexus REIT conference call » en anglais).

Un enregistrement de la conférence téléphonique sera disponible jusqu’au 14 septembre 2020. Pour accéder à l’enregistrement, veuillez s.v.p. composer le 604-674-8052 ou le 1-855-669-9658 (sans frais au Canada et aux États-Unis) et entrer 5006 comme code d’accès.

Distributions de juillet et août

Le FPI versera une distribution en espèces de 0,01333 \$ par part, représentant 0,16 \$ par part sur une base annualisée, payable le 14 août 2020 aux détenteurs de parts inscrits au 31 juillet 2020.

Le FPI versera aussi une distribution en espèces de 0,01333 \$ par part, représentant 0,16 \$ par part sur une base annualisée, payable le 15 septembre 2020 aux détenteurs de parts inscrits au 31 août 2020.

La distribution mensuelle courante du FPI demeure à 0,01333 \$ par part. Le plan de réinvestissement de distribution (mieux connu sous l’acronyme anglais « **DRIP** ») du FPI permet aux détenteurs de parts éligibles de choisir de faire réinvestir la totalité ou une partie des distributions en espèces du FPI dans des parts supplémentaires du FPI. Les détenteurs de parts éligibles qui choisissent cette option recevront ainsi une distribution supplémentaire de parts égale à 4% de chaque distribution qui a été réinvestie par eux en vertu du DRIP.

Mise à jour de la migration vers la TSX

Le FPI avait déjà annoncé son intention de migrer vers la TSX. Plus tôt cette année, alors que les impacts de la COVID-19 commençaient à s’intensifier, la décision a été prise de reporter temporairement la migration vers la TSX. Maintenant que la réouverture économique est en cours dans tout le pays, le FPI a l’intention de travailler à nouveau en vue de migrer vers la TSX et s’attend à présenter une demande d’inscription officielle à la TSX d’ici la fin du troisième trimestre. L’inscription sera ultimement assujettie à l’approbation de la TSX conformément à ses exigences d’inscription initiale. Le FPI prévoit que, sous réserve de l’approbation de la Bourse de Toronto, il pourra entreprendre un regroupement de parts au moment ou vers le moment de l’obtention du diplôme à la TSX.

Mise à jour de la COVID-19

Le 29 mai 2020, le FPI a hypothéqué 4 propriétés auparavant non grevées. Le montant total des prêts hypothécaires était de 14 270 000 \$, fournissant des liquidités supplémentaires afin de continuer de supporter les effets de la COVID-19, si nécessaire.

Le tableau suivant présente une répartition par catégorie d'actifs des encaissements du FPI à ce jour:

	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020	Total
Industriel	88%	89%	85%	89%	88%
Usage mixte	94%	83%	82%	81%	85%
Bureau	97%	95%	93%	94%	95%
Commerce de détail	75%	72%	83%	85%	79%
	87%	86%	86%	88%	87%

Les reports de location de 4 des plus gros locataires du FPI représentent environ 4% des loyers non encaissés pour la période. Les 9% restants sont attribuables aux locataires qui devraient être inclus dans le programme d'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) ou pour lesquels le FPI a offert des reports ou avec lesquels le FPI est actuellement en discussion.

L'admissibilité à l'AUCLC exige qu'un locataire ait subi une baisse de 70% de ses revenus moyens en avril, mai et juin 2020. Le FPI est actuellement en discussion avec ses locataires afin de déterminer leur admissibilité et de remplir la documentation requise pour procéder aux demandes d'adhésion au programme AUCLC.

À propos de FPI Nexus

Le FPI Nexus est une fiducie de placement immobilier axée sur la croissance, résolue à créer de la valeur pour ses porteurs de parts grâce à l'acquisition, à la propriété et à la gestion d'immeubles industriels ainsi que d'immeubles de bureaux et de commerce de détail situés sur les marchés primaires et secondaires d'Amérique du Nord. À l'heure actuelle, le FPI est propriétaire d'un portefeuille de 72 immeubles comportant une superficie locative d'environ 4,0 millions de pieds carrés. Le FPI Nexus a environ 107 925 000 parts émises et en circulation. De plus, il y a des parts de société en commandite de catégorie B de sociétés en commandite filiales du FPI Nexus émises et en circulation qui sont convertibles en environ 24 107 000 parts du FPI.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) ne sont responsables de la qualité ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec :

Kelly C. Hanczyk, chef de la direction au 416 906-2379 ou

Rob Chiasson, chef de la direction financière au 416 613-1262.